



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 45081

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les conséquences de la réforme de l'aide médicale d'État (AME). En décembre 2003, les associations Médecins du monde et Médecins sans frontières ont lancé un appel conjoint avec 160 associations, dont le SAMU social de Paris et le COMEDE, pour alerter le Gouvernement sur les risques induits par la réforme de l'AME. En supprimant l'accès immédiat à l'AME et en prévoyant la fin de la gratuité des soins, cette réforme met en danger la santé d'au moins 150 000 personnes. Aujourd'hui, les craintes liées aux effets de cette réforme se révèlent fondées. De nombreuses personnes sont exclues du droit à la santé, accentuant davantage leur précarité et leur exclusion sociales. Les risques pour la politique de santé publique sont aussi réels. Des trafics se développent en lien direct avec le durcissement des conditions d'accès à l'AME. Face aux drames que génère cette réforme injuste, le travail des agents publics est également de plus en plus difficile, sur le plan moral, psychologique et même de leur sécurité. Elle lui demande donc de bien vouloir prendre urgemment la décision de surseoir à l'application de cette réforme afin que la dignité de tous les demandeurs de soins soit respectée.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45081

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5992